

Présentation des vœux et inauguration des nouveaux locaux de l'école



Présentation des vœux et inauguration des nouveaux locaux de l'école

Dimanche 28 janvier à 10 heures 15, le maire, Alain Barré, et le conseil municipal convient la population à l'inauguration des nouveaux locaux de l'école, qui sera suivie de la cérémonie de présentation des vœux, à la salle des fêtes du village.

En effet, l'année 2017 aura permis le maintien des classes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Le RPI Crastes-Nougaroulet qui datait de 1983 et avait bien pérennisé l'existence des groupes scolaires datant des années 1954-55, était remis en cause. Pour s'inscrire dans la continuité et la modernité souhaitées par l'Académie, une extension de l'école de Nougaroulet a été réalisée et a vu la création d'une salle supplémentaire pour l'accueil de la troisième classe, une autre salle pour le temps périscolaire. La cantine, avec son réfectoire et sa cuisine, a été entièrement remise aux normes. Tous ces travaux ont dû se dérouler sur une courte période de sept mois.

Par ailleurs, à compter du 1er février 2018, l'accès aux déchetteries du secteur sera soumis, pour les particuliers, à un contrôle avec l'apposition d'un macaron sur le pare-brise du véhicule. La mairie de résidence procure ce macaron sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile. Un seul macaron par foyer.

Rappel des horaires de la mairie : Lundi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h et Jeudi de 14 h à 18 h.

Photo de Une : l'école, avant rénovation